



**MINISTÈRE  
DE L'ÉCONOMIE  
ET DES FINANCES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**DIRECTION GÉNÉRALE DES ENTREPRISES**  
*SERVICE DE LA COMPÉTITIVITÉ, DE L'INNOVATION  
ET DU DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES  
SOUS-DIRECTION DE L'INNOVATION*

Paris, le 23/12/2021

DGE – 139 rue de Bercy – Bâtiment Vauban - Télédocus 663  
75572 Paris CEDEX 12

**DECISION D'AGRÈMENT CII**

Le Ministre de l'économie et des finances,

Vu le k du II de l'article 244 quater B du Code général des impôts,

Vu l'article 49 septies I quinquies de l'annexe III du Code général des impôts,

Décide d'accorder un agrément CII à l'entreprise :

**GTD INTERNATIONAL**

**N° SIREN : 794778977**

Cet agrément est accordé au titre des années : 2020, 2021, 2022, 2023 et 2024.

Pour le Ministre et par délégation  
La cheffe du pôle financement de l'innovation et  
propriété industrielle

Camille BUISSON